

Jean-Baptiste André Godin à Samuel Séramby, 20 août 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Samuel Séramby, 20 août 1883, 1883-08-20

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 11/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51309>

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (338v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 août 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire [Sérabry, Samuel](#)

Lieu de destination Grougis (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin invite Sérabry à Guise avant de décider son embauche ; il lui précise que les jeunes employés de la Société du Familistère gagnent 60 à 80 F par mois.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris le vingt 65

338

Monsieur Marchand

Si vous étiez certain que
je ne puis envir que des bons
renseignements sur tout,
j'éprouverais le désir de
vous faire à l'heure avant de
vous décider.

Quant aux appariements
ils sont ici proportionnés
aux services qu'on est en
état de rendre. Les jours
employés de votre age ont
de 60 à 70 francs par

mois, mais comme je
vous le fais remarquer,
c'est la capacité seule
qui fait règle.

Veuillez agréer
Mes meilleures circonstances
parfaites.